



La filière STMG

- ▶ Sciences et Technologies du Management et de la Gestion





Qu'apprend-t-on ?

Pôle général

Pôle gestion, management



Français, maths, histoire-géographie, langues étrangères, philosophie, EPS.

En 1^{ère} STMG, il n'y a plus de SVT ni de physique 😊



Comment gérer une entreprise, manager une équipe, évaluer, améliorer ses performances ?



Pôle économique et juridique

Diriger une entreprise oblige à comprendre le fonctionnement de l'économie et à connaître le droit pour prendre les meilleures décisions.

En STMG il n'y a pas de choix à faire dans les enseignements, en 1^{ère} tout le monde suit le même enseignement

Quelles sont les spécialités et leurs horaires en première ?



Droit-économie 4 h

Objectif : former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société. L'enseignement prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives (RGPD, transition énergétique, nouvelles formes de monnaie, économie sociale et solidaire...).



Management 4 h

Les élèves sont initiés au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Trois grands thèmes sont abordés: à la rencontre du management des organisations ; le management stratégique ; du diagnostic à la fixation des objectifs ; les choix stratégiques des organisations.

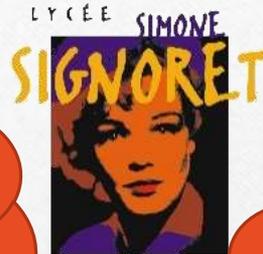


Sciences de gestion 7 h

Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. Cet enseignement est fondé sur l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'entreprises. Il s'appuie sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources numériques adaptés.

4 enseignements spécifiques au choix

A la fin de la première, l'élève choisit d'approfondir l'un des quatre enseignements spécifiques au choix, le lycée Simone Signoret propose deux des quatre enseignements spécifiques.



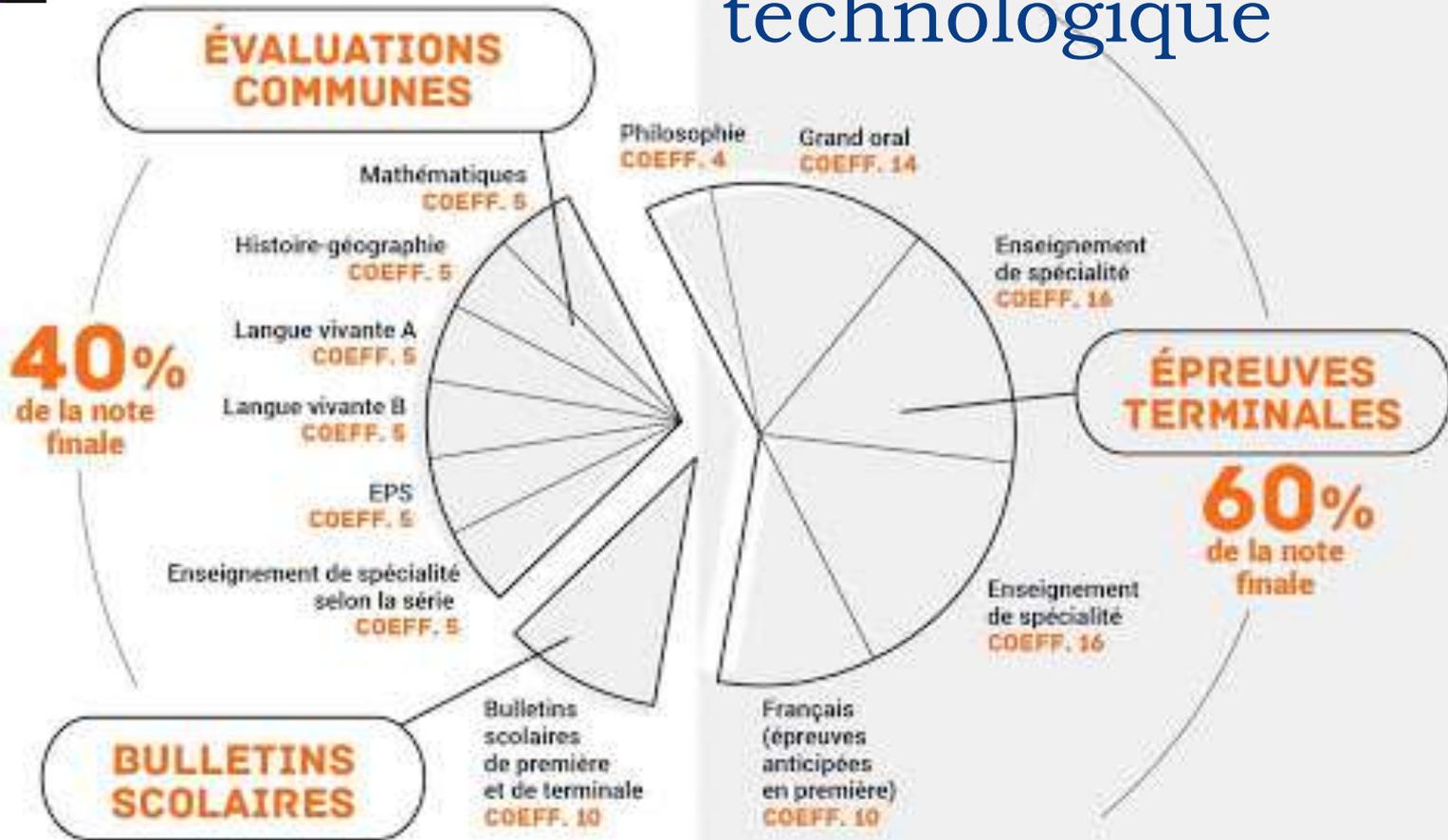
Marketing ou
marketing

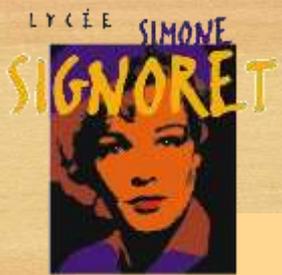
Gestion finance

*Ressources humaines et
communication (non proposé)*

*systèmes d'information de
gestion (non proposé)*

Les épreuves du bac technologique



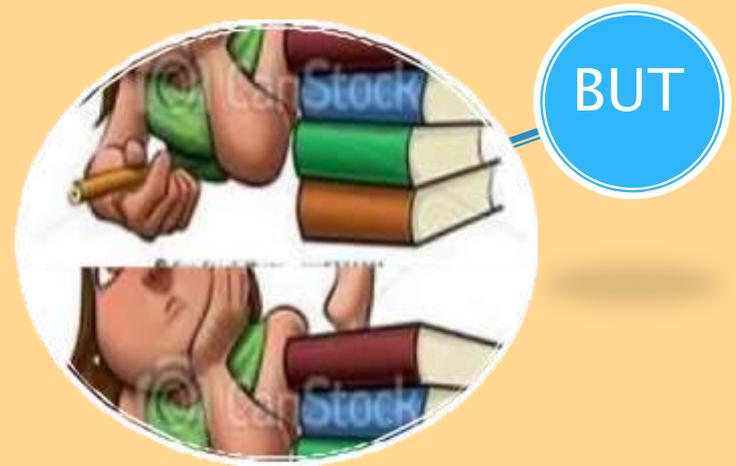


Que faire après un bac STMG ?

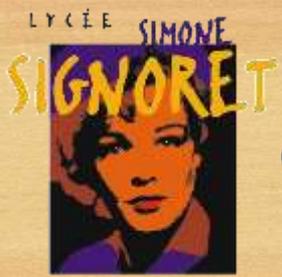
- ▶ Des études courtes (Bac+2 ou 3) pour 2/3 des élèves



De très nombreuses spécialités, se préparent en lycée, examen final.



Moins professionnalisant, se prépare en IUT, système de partiels.

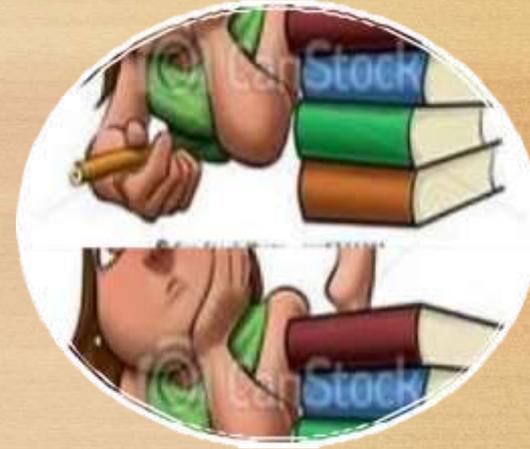


Quelques exemples de BTS et BUT



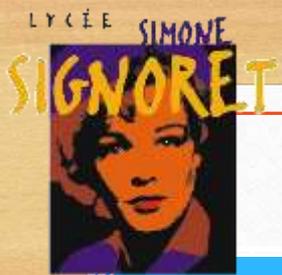
BTS

- Management Commercial Opérationnel
- Négociation et Digitalisation de la Relation client
- Commerce international
- Comptabilité et gestion des organisations
- Animation et gestion touristiques locales
- Gestion de la PME
- Support à l'action managériale
- Notariat
- Professions Immobilières
- Banque et Assurance
- Services informatiques aux organisations
- Transport...



BUT

- Techniques de commercialisation
- Gestion Administrative et commerciale des organisations
- Gestion des entreprises et des administrations
- Carrières juridiques et sociales
- Gestion logistique et transport
- Information-Communication
- Informatique
- Services et réseaux de communication...



▶ ou longues (Bac+3 ou plus) pour 1/3 des élèves.

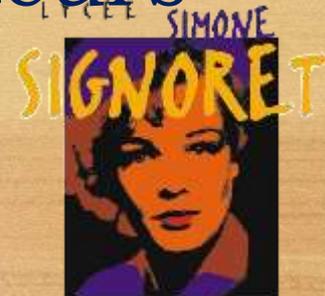
En classes préparatoires à l'expertise comptable, avec ses différents niveaux de qualification : diplôme de comptabilité et gestion (bac + 3), diplôme supérieur de comptabilité et gestion (bac + 5) et diplôme d'expert comptable.

À l'université pour préparer une licence générale (bac + 3) puis un master (bac + 5) particulièrement dans les parcours de sciences de gestion.)

En classes préparatoires réservées aux bacheliers STMG permettant après deux ans d'intégrer une école supérieure de commerce ou une formation universitaire sélective dans le domaine des sciences de gestion.

En écoles de commerce ou de gestion, en écoles spécialisées (bac +4 ou 5) recrutant directement après le baccalauréat (vente, notariat, tourisme, communication, ressources humaines...).

La filière STMG prépare à des secteurs qui recrutent..



Ces poursuites d'études préparent aux métiers de la finance, du contrôle de gestion, des systèmes d'information, des ressources humaines, du marketing et de la communication.

À bac + 2 : assistant de direction, assistant de gestion en PME-PMI, responsable d'unité commerciale, chargé de clientèle banque, développeur d'applications ou technicien réseau.

À bac + 5 : contrôleur de gestion, chef de produit marketing, analyste financier ou administrateur réseau. Concours de la fonction publique : contrôleur des finances publiques, des douanes ou du travail ; secrétaire administratif ; rédacteur territorial, etc.



A qui s'adresse cette filière ?



A l'élève qui :

Envisage de poursuivre des études supérieures.

Souhaite découvrir de nouvelles matières et une autre façon d'apprendre.



Ses qualités :

Dynamique, sens relationnel, curieux, esprit d'initiative.



Ses compétences :

Savoir rédiger, maîtriser les calculs, posséder un assez bon niveau en langues étrangères.



Pourquoi le lycée Simone Signoret ?

- ▶ Les élèves suivant la filière STMG bénéficient d'une équipe pérenne, habituée à cette filière et volontaire pour faire progresser les élèves.
- ▶ De nombreuses heures en demi groupes (18 élèves) sont attribuées.

Que conseiller aux élèves ?

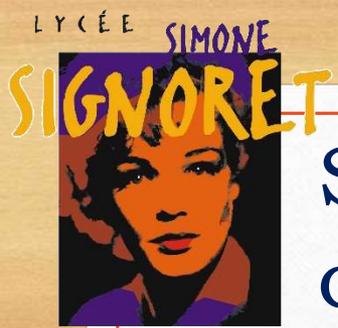
FAIRE LE POINT SUR LEURS ENVIES, ATOUTS, DIFFICULTES... Choisir cette filière en vue d'une poursuite d'études en cohérence avec elle (métiers du tertiaire)

S'INFORMER AUTREMENT QUE PAR INTERNET :

rencontrer des professeurs, de lycéens eux-mêmes élèves en STMG, des conseillers d'orientation...
ATTENTION à ne pas écouter ceux qui disent que c'est « facile » mais qui ne connaissent rien à cette filière..

NE PAS TENIR COMPTE DES PREJUGES : Le bac STMG est un bon bac pour poursuivre des études du style BTS ou BUT et pour trouver assez facilement un emploi. Une licence pro est largement accessible.





Si vous avez des questions,
contactez l'équipe par mail

Christelle.Octobon@ac-creteil.fr

Alexandra.Sublet@ac-creteil.fr

Adeline.Deiningier@ac-creteil.fr

